L'ABEILLE.

PAR BULLITT, MAGNE & CO.
NO. 81, RUE DE CHARTRES.

CONDITIONS.

Dix piastres par an, pour la feuille, payables d'avance pour l'année; six piastres pour la feuille destinée pour la campagne et publiée trois fois par semaine, payables d'avance pour toute l'année, lorsque l'abonné ne voudra pas faire payer à un domestique à la Nouvelle-Orléans. Actif abonnement ne sera accordé à personne avant que les annonces arriérés ne soient payés. Les abonnés qui voudront cesser leur abonnement devront en donner avis par écrit, sans quoi on aura droit de le leur considérer comme abonnement de nouvelle année.

ANNONCES.—Une piastre par carré de chaque insertion, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce originale, devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de 16 lignes de petit texte.

ABONNEMENS pour l'année aux annonces.—Les artisans, tels que ceux tenant magasins de détail, 600; les Banques, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, 800; les agens pour navires, consignés et trafiquans, 400; et les maisons de commerce faisant la commission, 500. Ces prix seront exigés de part et d'autre et d'avance.

Les privilèges des souscripteurs aux avis ne sont limité à un carré chaque jour, et trois fois par semaine.

LES ANNONCES du mariages et de décès, les articles pour ou contre l'attention du public à des ventes d'immeubles, des meubles, &c. &c. à exiger par des passagers, les annonces de théâtres, &c. &c., devront payer le tarif des annonces ordinaires.

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par neuf ou quelques fois, et pour lesquelles aucune limitation n'a été faite, seront insérées jusqu'à ce qu'elles soient ordonnées de cesser.

LES ANNONCES qui ne paîtront pas la durée de l'insertion seront publiées jusqu'au mois et devront être payées en conséquence de cette règle.

AUCUNE ANNONCE de ladite ne sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'il n'ait été ordonné.

LES THEATRES et autres entrées ouverte pour l'amusement public, faisant insérer chaque jour, pour un terme de temps, pendant la saison, leur programme journalier, seront insérées à moitié prix.

LES ANNONCES de candidature à des emplois publics et toutes annonces d'une nature politique, pourront double du tarif ordinaire.

POUR NEW-YORK.

Par Roy-West et Charleston.—Départ dimanche soir, à 4 heures fixe—le 20 juin.

Le magnifique navire trois mats

NEW-YORK, capitaine John T. Wright,

ayant trait à New-York pour le mois, et ayant de magnifiques emménagemens, offre aux passagers comme cidessus. Les passages seront de 4 à New-York, 45 jours après le départ d'ici, ce qui est assez important une provision suffisante de combustibles pour tout le voyage. Pour passage dans la chambre ou à l'entrepont s'adresser au comptoir des soussignés ou est déposé le plan de la chambre.

ROBERT & HAWTHORN, 61, rue Gravier.

N B. Des chambres pour familles peuvent être arrêtées en la manière sus dite comme dessus. 7 juin

PARTIES DE PLAISIR.

POUR LOUISVILLE LEWISBURG et Madisonville.—Le bateau à vapeur MAZEPPA, capitaine L. T. Knight, commencera régulièrement à Louisville, Lewisburg et Madisonville, samedi 29 du courant, et continuera les deux fois par semaine, partant du bout du railroad au lac Pontchartrain les samedis et mercredis de chacune à 4 heures de l'après midi. A son retour, il partira de Madisonville les dimanches à 4 heures de l'après midi. 26 mai—30

PAQUEBOT A VAPEUR.

Pour Mandeville, Madisonville et Covington.

Le batau à vapeur porteur de la malle des Etats-Unis MAZEPPA, capitaine L. T. Knight, continue à faire des voyages réguliers aux lieux susdits, il partira du chemin à coulisses de Pontchartrain, les lundis, mercredis et vendredis à 4 heures de l'après midi, et retournera à la Nouvelle-Orléans les mardis, jeudis et samedis, à 7 heures du matin.

Pour le bateau prendre passage, s'adresser à bord, ou au bureau des billets, au bout du chemin à coulisses, du coté de la ville. 7 mai—30

POUR ST. LOUIS ET QUINCY.—Le bateau à vapeur OREGON, neuf et fin marcheur, cet actuellement prêt à recevoir du fret, et ayant déjà une partie engagée, partira sous peu. Pour le reste de son chargement ou passage, s'adresser à bord au bout de la rue Poydras, ou à CHAS DOANE, 26 mai 60, Poydras

PAQUEBOT REGULIER POUR MANDEVILLE, LEWISBURG, MADISONVILLE & COVINGTON.—Le steamer St. WALKER, capitaine J. A. Bonneval, ayant été entièrement remis à neuf, et pourvu de tous les agrès nécessaires, fera régulièrement ses voyages pendant toute la saison, partant tous les mardis et jeudis après l'arrivée des chars de 6 heures, et effectuera son retour tous les mercredi et vendredi. Il quittera aussi le rail road tous les samedi pour revenir le dimanche après-midi.

Le steamer Walker remontera la rivière jusqu'à Covington. Il a de superbes emménagemens et peut offrir toute les agrémens possibles

Pour fret ou passage s'adresser au capitaine à bord. 21 avr—tem

PAQUEBOT LE BAYOU SARA ET PORT HUDSON

[Nouvel arrangement]

Le steamer PERSIANA, capitaine Jesse Hart, partira régulièrement de la Nouvelle Orléans tous les mercredis matin à 10 heures, et à son retour il quittera Bayou Sara et Port Hudson les same ns Lundi fret ou passage s'adresser à BOGART & HAWTHORN,

27 avril ou à STETSON & AVERY.

Paquebot hebdomadaire entre la Nelle Orleans et Mobile

Le steamer ECHO, capitaine H. Little, ayant été reduite a neuf, reprendra ses voyages réguliers entre ces deux villes, partant de la Nouvelle Orleans tous les samedis à 5 heures P M. pour la Baie St. Louis, Passe Christian, Biloxi, Pass Cap et Bayou Lagoon, et revenant le dimanche, touchant aux ports ci-dessus et arrivera au Rail Road le lundi matin à 6 heures.

Il partira de la Nouvelle Orleans pour la Mobile, tous les mardis à 6 heures P M. touchera aux ports ci-dessus désignés et arrivera à la dite ville le me credis à 6 heures, P. M.

Il repartira de la Mobile pour la Nouvelle-Orléans, les vendredis à 6 heures, à M. touchera aux endroits ci-dessus, et arrivera à la Nouvelle-Orléans, le samedi à 6 heures du matin.

Dirigé ainsi pendant toute la saison, l'Echo fera un voyage par semaine à la Mobile, excepte durant le samedi que le steamer, à 6 heures, partira pour son premier voyage. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à GINN & DUNN,

18 avril 44, N. Nelle. Levée.

POUR LAFOURCHE, et tous les ports intermédiaires.—Le steamer neuf et tirant peu d'eau, ZEPHYR, capitaine J. F. Smith, fera les voyages comme packet régulier, pour les ports ci-dessus pendant toute la saison. Et pendant les autres saisons il fera les voyages réguliers entre la Nlle. Orleans et Plaquemine, et partira régulièrement tous les lundis à 10 heures A M. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à

A. H. VERRET, 6, Nlle Levée.

CABOTAGE.

POUR NEW-YORK.—Devant partir aussitôt le 15 juin, à moitié chargé pour le reste. Le paquebot OCONEE, capitaine D. Jackson, partira positivement comme ci-dessus. Il peut prendre encore 6 passagers de chambre. S'adresser à bord ou à JAS E. WOODRUFF, 52, rue du Camp

L'Oconee a des emménagemens pour des passagers d'entrepont. 10 juin

POUR PHILADELPHIE.—La goelette fine voilière RIO, capt Cozzens, ayant une partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour le reste de son fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord, ou au Levée J. O. ASHBRIDGE, 7, Camp.

POUR BOSTON.—La barque voilière ALTHORP, capitaine Blake